

L'ASH

en Côte d'Or :

L'école inclusive

et ses dispositifs

dans l'Enseignement

Catholique



Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Vendredi 16 novembre 2018

Au groupe scolaire

Saint Joseph à Dijon

Petit mot d'accueil de Christine Tipy

Un grand plaisir pour moi que de vous rencontrer et d'apprendre à vous connaître ...

... merci d'être là Vous avez accepté de vous « extraire » de votre rythme que je sais pour certains ce rythme s'apprendre à un marathon permanent s'il y a bien une réalité commune qui nous rassemble... ce sont bien ces jeunes auprès de qui nous intervenons ... et peut-être pour vous, pour certains, une passion pour ce métier, une sensibilité particulière à celui qui a besoin pendant un espace-temps de sa vie d'être aidé, encouragé, valorisé, aimé ...

Alors il y a ce que vous donnez jour après jour et il y a aussi ce que vous recevez de ceux que vous accompagnez ... on est là, un peu cahin cahan à « essayer » de trouver des « solutions » pour accompagner et faire grandir le jeune ... d'éveiller des choses, des notions ... d'essayer de comprendre comment il fonctionne et ce qui lui correspond ...de lui donner du temps, et pour certains beaucoup de temps et chacun d'eux vient à notre rencontre avec son histoire ... et vous êtes certainement les mieux placés pour dire que nous ne pouvons l'accueillir que dans cette histoire ...parfois très compliquée et douloureuse ...et j'imagine que ce n'est pas tous les jours simple ...

Alors il y a leur histoire et puis il y a votre histoire ... je crois pour ma part que l'homme (chacun d'entre nous) est dans une démarche de recherche permanentel'homme cherche à comprendre et à se comprendre, il est en recherche pour lui-même, pour sa vie, pour ce qui lui est important ... pour être au plus juste, ou à la meilleure place de ce qu'il est et ce qui lui correspond. Chacun a son histoire, chacun l'incarne d'une manière particulière ... dans un dispositif particulier ... et c'est certainement pour moi, le croisement des histoires de chacun, de l'expérience et du vécu de chacun, de ce qui vous anime ... qui est une vraie richesse. C'est cette richesse que j'aimerais que l'on partage ... pas simplement des dispositifs et des PAP ou des PPRE ou des troubles X ou Y ... mais des vies ...

Alors commencer par d'abord nous connaître me semble un bon point de départ ...



*Christine Tipy,
Chargée de mission*

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

à la DDEC de la Côte d'Or

Speed dating du matin afin de répertorier les dispositifs ASH de Côte d'Or



Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

SEGPA Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

Champs	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation scolaire	<input type="checkbox"/> Handicap	<input type="checkbox"/> Médico-social
Secteur géographique	SEGPA Saint Joseph à Dijon		
Nom des enseignants sur ce dispositif	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>GODINOT France</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>DEFORGE Kathy</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>FEVRE Stéphanie</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>FERREUX Jean-Denis</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>CLAIR François</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>SANTIGNY Cécile</p> </div> </div>		
Coordonnées pour les joindre	segpa@stjodijon.com 03.80.59.20.15 ou 06.06.66.32.97.44		
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	<p>Pour des jeunes de la 6^e à la 3^{ème} "présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien".</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Leurs difficultés scolaires sont trop importantes pour leur permettre de tirer profit d'une scolarisation dans les classes ordinaires des collèges. ○ Les élèves présentent des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun. ○ Ce sont des élèves de primaire (CM1 ou CM2 surtout) qui ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues pour entrer en collège, ou des élèves de collège présentant des difficultés graves et persistantes. ○ Les SEGPA accueillent aussi des élèves handicapés relevant de la MDHP (ULIS, ITEP...) dont les progrès sont significatifs, pour lesquels la scolarisation en collège paraît plus favorable que celle en établissement médico-éducatif, mais ceci dans le cadre d'un projet d'inclusion individuelle. 		

	Par contre, les SEGPA n'ont pas à accueillir les élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficulté de compréhension de la langue française.
Organisation de la prise en charge scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseignements adaptés, différenciés, individualisés, ○ Classes à effectifs réduits, ○ Enseignements généraux s'appuyant sur les programmes de collège au maximum des possibilités des élèves, ○ Enseignements en 6^e et 5^e visant surtout le développement des apprentissages généraux et la démarche des métiers, ○ Enseignements en 4^e et 3^e orientés vers la découverte de champs professionnels en ateliers (6 h en 4^e et 12 h en 3^e) et lors de stages en entreprise (10 semaines sur les 2 ans), ○ Passation d'un examen non diplômant, mais certifiant : le certificat de formation générale (CFG).
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Professeurs des écoles, professeurs de collège et professeurs de Lycée Professionnel, partenaires extérieurs multiples (remédiation, SESSAD, CMPP, libéraux,...), enseignante référente, psychologues, médecin scolaire, inspection académique ASH, rectorat, collègues, famille, ...
Orientation en SEGPA	<p>2 commissions d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ CDOEA (commission d'orientation vers les enseignements adaptés) : Pour les élèves pour lesquels l'équipe éducative pense nécessaire une orientation en SEGPA ○ CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) : Pour les élèves handicapés (suivis par la MDPH) <p>Le dossier et son suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiche de synthèse de l'équipe éducative ou document de suivi du Projet Personnalisé de Suivi (gevasco) ; Renseignements familiaux ; Renseignements scolaires ; Bilan psychologique ; Renseignements sociaux ; Fiche médicale et demande AVS ou matériel particulier... ○ Transmission du dossier à la commission par l'enseignant référent et par le directeur ou le chef d'établissement. ○ Décisions notifiées aux familles et les établissements d'origine / aux familles, avec copie à l'enseignant référent. Après réponse des parents, décision d'affectation en SEGPA par l'IA (notifiées aux familles fin mai – début juin). ○ Révision d'orientation : bilan transmis à la commission pour avis puis décision par l'IA

<p>Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif</p>	
<p>Typologie du projet pédagogique individualisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet éducatif et de formation s'articulant avec le projet d'établissement du collège, ○ Projet individuel d'élève : suivi personnalisé s'appuyant sur un diagnostic des difficultés de l'élève, il fixe des priorités d'apprentissage qui évoluent en fonction du temps, ○ Livret scolaire unique (LSU) adapté en équipe pour inscrire les compétences validées aux cycles 2, 3 et 4 et leurs attestations, ○ Bilan annuel pour chaque élève s'appuyant sur le LSU ainsi que sur les évaluations spécifiques des champs professionnels, ○ Projet d'Accueil Individualisé (PAI) si l'enfant présente un problème médical (description de la situation et dispositions à prendre), ○ Projet personnalisé de scolarisation (PPS) élaboré avec la MDPH et validé par la CDAPH, si l'enfant présente un handicap, ...
<p>Place de l'inclusion dans la structure</p>	<p>Nous proposons plusieurs types d'inclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Inclusions individuelles</u> : Dès qu'un élève semble avoir des compétences et des connaissances, par rapport à sa classe de référence, suffisamment solides en français et/ou en mathématiques (d'après ses évaluations diagnostiques : Web ASH), des capacités à s'organiser, de la maturité comportementale et un état psychique favorable un projet individuel inclusif est élaboré, avec la collaboration de l'élève, de ses parents et des enseignants. ○ <u>Inclusions « en barrette »</u> : Les élèves de la 6e à la 3e S suivent les heures d'EPS « en barrette » avec les autres classes. Nous avons le projet de mettre également en barrette les matières suivantes à la rentrée 2019 : arts visuels, éducation musicale et éventuellement technologie. ○ <u>Inclusions sous forme de projet de groupe</u> :

	<p>Des séquences d'apprentissage sont mises en place avec les élèves des autres classes et la mise en œuvre de projets communs entre les classes de Segpa et les classes de collège.</p> <p>Un partenariat a été créé entre une classe de la SEGPA et une autre classe du collège autour d'un même thème, projet (exemples : autour du concours « des incorruptibles » et un projet équitation pour les 6e, un projet en histoire-géographie en 4e et 3e, d'une même discipline en EPS pour les 4e et 3e).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Inclusions par petits groupes pour la découverte professionnelle :</u> <p>En 4e et en 3e, dans le cadre du « Parcours Avenir » et des enseignements professionnels, les élèves suivent des ateliers pendant lesquels ils découvrent depuis l'année dernière les cinq champs professionnels. Pendant ces heures, ils se familiarisent avec les connaissances théoriques, s'initient aux pratiques professionnelles puis en fin de 3e montent leur projet d'orientation.</p> <p>Un groupe de deux élèves se rend quatre fois trois heures dans l'année scolaire en inclusion en Production Industrielle ainsi qu'en maintenance mécanique.</p>
Projets et spécificités sur la structure	<p>Le projet d'établissement collège et SEGPA s'inscrivent, tous deux, dans la fidélité au courant éducatif de Saint Jean Baptiste de la Salle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accueillir tous les jeunes et proposer à chacun d'entre eux des parcours de réussite et d'épanouissement, scolaire, personnelle et spirituelle. ○ Promouvoir les valeurs fondamentales que sont la liberté et l'autonomie, la responsabilité, la civilité et le respect de la dignité de toute personne. <p>D'où notre devise : « A chacun ses talents ! »</p> <p><u>Présence de personnels spécifiques à la structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Educatrice spécialisée en temps complet, ○ Psychologue scolaire, ○ Surveillante spécifique (aide aux devoirs, ...) <p><u>Présence d'un internat</u></p>

ITEP Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

Champs	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation scolaire <input checked="" type="checkbox"/> Handicap <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	ITEP21 site de Domois 22 rue de la fontaine Guidou 21600 FENAY
Nom des enseignants sur ce dispositif	  
Coordonnées pour les joindre	Secrétariat de l'ITEP : 03.80.79.25.00 ce.0211388v@ac-dijon.fr
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	<p>Les ITEP accueillent des enfants et adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment les troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.</p> <p>Par une intervention interdisciplinaire, ces établissements et services tentent d'inverser le processus handicapant dans lequel ces jeunes aux potentialités intellectuelles et cognitives préservées, sont engagés. C'est à ce titre que ces établissements font partie du secteur du handicap.</p> <p>Les ITEP sont des structures médico-sociales qui se distinguent de celles dédiées à la pédopsychiatrie, à la protection de l'enfance, à l'éducation nationale, bien qu'ils puissent établir des coopérations avec les unes et les autres.</p> <p>Là ou différents suivis juxtaposés s'avèrent insuffisants, les ITEP tirent leur spécificité d'une conjugaison au sein de la même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dans une perspective soignante d'ensemble. Les modalités d'intervention de ces établissements et services se déclinent en : internat de semaine, internat modulé, internat séquentiel, semi internat, accueil à temps partiel, SESSAD, CAFS... <u>Source</u> : aire-asso.fr</p> <p>A Domois 30 places avec des jeunes de 6 à 20 ans.</p>
Organisation de la prise en charge scolaire	2 classes dont une classe externalisée (Classe Tremplin) à Quetigny Aménagement de l'emploi du temps (partage du temps en fonction des élèves entre le temps sur l'ITEP et la classe Tremplin ou classe d'inclusion). Emploi du temps individualisé en fonction des potentialités de chaque enfant.
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	<p>Secteur médico-social : la MDPH, les autres établissements et services medico-sociaux (SESSAD, SAIP, IME...)</p> <p>Secteur professionnel : Les CFA GRETA, AFPA (formations pour adultes), MFR, lycées professionnels, MLDS (mouvement de lutte contre le décrochage scolaire), Mission locale, EPIDE (2ème chance, à partir de 18 ans, 13 en France), ESAT (entreprise adaptée), Les entreprises locales...</p> <p>Secteur social : Aide sociale à l'enfance, MECS, foyer...</p> <p>Secteur thérapeutique : Les secteurs de pédopsychiatrie de Dijon Nord, Dijon Sud et Semur en Auxois, Les centres de soins médico-sociaux, La Maison de l'adolescence, Les rééducateurs (orthophonistes, psychomotriciens) libéraux.</p> <p>Secteur judiciaire : La gendarmerie, Le juge des enfants, Le service d'aide éducative en milieu ouvert, Le service d'aide éducative à domicile, Le service d'investigation éducative, La protection Judiciaire de la jeunesse.</p> <p>Secteur associatif et culturel : musées...</p> <p>Secteur pédagogique : Les chefs d'établissement, enseignants, conseillers principaux d'éducation/directeurs de SEGPA, Les enseignants référents, Les AESH,</p>

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

	Les conseillers d'orientation, psychologues et assistantes sociales scolaires, L'IEA ASH et son équipe
Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif	Milieu ordinaire (tous les établissements scolaires et de formation) Milieu adapté (ESAT) Orientation vers un autre établissement ou service médico-social
Typologie du projet pédagogique individualisé	Projet pédagogique individualisé (PPI) à partir des axes déterminés dans le Projet personnalisé de scolarisation (PPS).
Place de l'inclusion dans la structure	Prépondérante ! Tout le travail est orienté pour l'inclusion. Inclusion adaptée aux potentialités de chaque enfant au sein des établissements scolaires dijonnais (1 ^{er} et 2 nd degré). Inclusion au collège via l'unité d'enseignement externalisée (collège de Quetigny).
Projets pour cette année sur la structure	Le projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement est axé pour les deux années à venir sur le numérique et l'EPS. Pour le reste de nombreux projets ponctuels sont menés pour développer l'accès à la culture.

DA Dispositif d'Aide

Champs	<input type="checkbox"/> Adaptation scolaire	<input type="checkbox"/> Handicap	<input type="checkbox"/> Médico-social
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	Ecole Alix Providence à Dijon Ecole Saint Bénigne à Dijon Ecole Saint Cœur à Beaune et Saint Joseph à Meursault Ecole Saint Joseph à Semur-en-Auxois Ecole Saint Symphorien à Nuits-Saint-Georges Ecole Jeanne d'Arc à Is-Sur-Tille Ecole Saint Dominique et Notre Dame à Dijon		
Nom des enseignants sur ce dispositif	 BLANCHARD Floriane Ecole Saint Cœur à Beaune et Saint Joseph à Meursault	 BATTISTELLA Céline Ecole Saint Bénigne à Dijon	
	 FROUSSARD Sarah Ecole Alix Providence à Dijon	 BOUDARD Claire (abs) Ecole Saint Joseph à Semur-en-Auxois	
	 BRYCZEK Fanny Ecole Saint Symphorien à Nuits-Saint-Georges	 ESTIVALET Cathy Ecole Jeanne d'Arc à Is-Sur-Tille	
	 HUG Béatrice Ecole Saint Dominique et Notre Dame à Dijon		
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	Jeunes rencontrant des difficultés scolaires résistants à la différenciation		

Organisation de la prise en charge scolaire	Co-animation, co-enseignement, remédiation, analyse, communication, personne ressources, transition avec le collège, ...
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Enseignants, partenaires remédiation, psychologue, collègues, famille, médecin scolaire, ...
Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif	Milieu ordinaire, ULIS, SEGPA, ...
Typologie du projet pédagogique individualisé	PAS (Projet d'Aide Spécialisé)

Dispositif Oxygène

Champs	Adaptation scolaire	
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	Ecole Saint Bénigne à Dijon Ecole Saint Joseph à Semur-en-Auxois	
Nom des enseignants sur ce dispositif	 FREZIER Aurélie (Dijon)	 SAPORITO Isabelle (Semur-en-Auxois)
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	De 6 à 12 ans Du CP au CM2 Enfants empêchés de penser prioritairement qui ne parviennent plus à suivre en classe de façon ordinaire pour une pédagogie « du détour » (pédagogie personnalisée, projet...), troubles du comportement, mal être scolaire, décrocheurs	
Organisation de la prise en charge scolaire	Oxygène, Oxyzen Temps d'ateliers pour lever les freins, projets, motivation... Les temps de présences sur le dispositif sont variables et adaptables en fonction des besoins de l'élève, ils sont définis et ajustés lors des équipes éducatives et des équipes de suivis, ils sont évolutifs et toujours en alternance avec des temps d'inclusion en classe de référence, en visant un retour dès que possible à temps plein en classe de référence.	
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Collègues, rééducateurs, psychologue, enseignant référent, famille, ...	
Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif	SEGPA, ITEP, Classes ordinaires,...	
Typologie du projet pédagogique individualisé	Modalités de prise en charge contractualisées et ponctuelles avec l'élève et sa famille au travers du PPRE	
Place de l'inclusion dans la structure	Inscrit en classe de référence	

ULIS 1^{er} degré Unité Locale d'Inclusion Scolaire

Champs	Adaptation scolaire	Handicap
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	ULIS Ecole Alix Pro à Dijon ULIS Ecole Saint Cœur à Beaune	
Nom des enseignants sur ce dispositif	ULIS Ecole Alix Pro à Dijon : (2 dispositifs)  GALLIET Emmanuelle  OLLAGNIER Charlotte  CONTET Angélique	ULIS Ecole Saint Cœur à Beaune (absente) : FERTE Dominique
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	De 6 à 12 ans Troubles des fonctions cognitives, syndromes, TED, autisme, multi dys, troubles associés...	
Organisation de la prise en charge scolaire	Inscription sur le dispo via la MDPH (CDAPH) + inscription dans la classe de référence (obligatoire selon la loi de 2015) Temps d'inclusion dans leur classe d'âge (ou n-1) en fonction du niveau, des besoins de chacun Groupes de besoins et de compétences répartis sur les deux dispositifs pour Dijon	
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Maitre E, SESSAD, enseignante référente, rééducateurs libéraux, CMPP, AESH, famille, collègues ...	
Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif	ULIS collègue, SEGPA, IME, milieu ordinaire ...	
Typologie du projet pédagogique individualisé	Projet Pédagogique Individuel à l'intérieur du Projet Personnalisé de Scolarisation	
Place de l'inclusion dans la structure	Inclusion plus restreinte avant le CE2 car décalage de niveau, de rythme... Difficultés parfois de travail partenarial avec tous les enseignants d'un groupe scolaire	

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

ULIS 2nd degré Unité Locale d'Inclusion Scolaire

Champs	Adaptation scolaire	Handicap	
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	ULIS Collège et lycée Saint Joseph à Dijon ULIS Collège Saint Cœur à Beaune		
Nom des enseignants sur ce dispositif	ULIS Collège Saint Joseph à Dijon :  BUTET Isabelle  TIRTAINE Viviane	ULIS Lycée Saint Joseph à Dijon :  LAGNEAU Céline	ULIS Collège Saint Cœur à Beaune (absente):  VERSCHEURE Frédérique
Coordonnées pour les joindre	ULIS collège : viviane.tirtaine@stjodijon.com 03.80.59.20.15 (poste 302) ULIS Lycée : celine.lagneau@stjodijon.com (standard : 03.80.59.20.20)		
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	De 12 à 15 ans pour l'ULIS collège Pour les TFC (Troubles des Fonctions Cognitives), déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique ou autisme, troubles psychiques... De 16 à 20 ans pour l'ULIS lycée Pour les TFC (Troubles des Fonctions cognitives), multi dys, autisme, troubles psychiques, déficience intellectuel... L'ULIS lycée n'est pas forcément la suite logique de l'ULIS collège		
Organisation de la prise en charge scolaire	<u>Dispositif ULIS collège :</u> Les jeunes bénéficient du Dispositif sur notification de la MDPH. Les jeunes sont inscrits dans des classes de référence. Au sein du Dispositif, l'emploi du temps est adapté en fonction des besoins particuliers des jeunes. Les inclusions se font : - en fonction des niveaux et des matières dans leur classe de référence ou n-1. - également sous forme de projets (dispositif ULIS + classe ordinaire). <u>Dispo ULIS lycée :</u> Les élèves bénéficient du dispositif suite à une décision de la commission de la MDPH : Notification ULIS Lycée nécessaire		

	<p>Ils sont inscrits en CAP (classe de référence) : grande adaptation de l'emploi du temps surtout la 1^{ère} année (sur le dispo à mi-temps) avec CAP à valider sur 3 ans</p> <p>Emploi du temps « à la carte » : établi à la suite d'évaluations critériées, d'observations, selon le projet du jeune et ses besoins identifiés.</p> <p>CAP pas toujours validé mais attestations de compétences de niveau CAP selon le projet du jeune</p> <p>Reconnaissance RQTH à partir de 16 ans</p>
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Les familles, SESSAD, SAIP, IME, RESAM, CMPP, AESH, aumônerie, enseignant référent, collègues, entreprises, ESAT, agence d'intérim, cap emploi, chambre des métiers : PAVA ...
Orientations possibles en fin de parcours dans le dispositif	<p><u>ULIS collège</u> : ULIS Lycée (CAP) - IME – EREA CAP adapté, apprentissage...</p> <p><u>ULIS Lycée</u> : Poursuite d'étude (autres CAP, BEP voire Bac Pro) ou Travail en milieu protégé, milieu adapté, milieu ordinaire</p>
Typologie du projet pédagogique individualisé	PPI
Place de l'inclusion dans la structure	<p><u>ULIS collège</u> : créneaux d'inclusion parfois difficiles avec des emplois du temps complexes dûs aux prises en charge des élèves.</p> <p><u>ULIS Lycée</u> : La classe de l'élève est bien celle de référence (CAP) et le dispositif est présent en fonction de ses besoins : soit en classe de référence, soit sur le dispositif. Actuellement les jeunes ont la possibilité de suivre le CAP MBC (Maintenance des Bâtiments Collectifs à St Joseph) et le CAP ATMFC (Agent Technique en Milieu Familial et Collectif sur le site des Arcades)</p>
Projets pour cette année sur la structure	<p><u>ULIS collège</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet « Sport et valeurs du sport » avec la classe de 5H (activités au CREPS + séjour d'une semaine au mois de mai 2019) -Projet avec 4DEC : Réalisation de productions plastiques pour illustrer un recueil de nouvelles sur le thème des Migrations. -Projet « Ecolabel » depuis trois ans sur la gestion des déchets plastiques. -Projet avec le CDI : les « Incorruptibles ». -Projet « Un chien dans le Dispositif » : reconduit depuis 3 ans. -Projet « Aménagement couloir 1^{er} étage » (phase 1) : avec professeur arts plastiques + une classe de 5^e. Projet sur deux ans. -Projet « Découverte des métiers » avec Lycéens des Arcades. <p><u>ULIS Lycée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet langage oral Faire progresser les temps de Co-enseignement Travail à l'insertion professionnelle Travail à l'élaboration d'un réseau d'entreprises

--	--

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Enseignant référent

Champs	Handicap	
Secteur géographique et lieu(x) d'implantation	Secteur Dijon et Beaune Si non, enseignant référent du public	
Nom des enseignants sur ce dispositif Coordonnées pour les joindre	ANDRE Ghislaine (abs) ce.referentash21-prive@ac-dijon.fr	 GALLIET Emmanuelle ce.referentash21-prive2@ac-dijon.fr
Typologie du public accueilli (âges, troubles)	De 2 ans jusqu'à la fin de la scolarisation en lycée ou BTS. Tous les élèves ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH et bénéficiant d'un(e) AVS et/ou d'un matériel informatique et/ou d'un accompagnement par un service du médico-social ou medico-éducatif.	
Organisation de la prise en charge scolaire	organisation des ESS (Equipes de Suivi de Scolarisation)	
Réseau de partenaires (avec qui travaillez-vous ?)	Avec les familles, l'inspection, le rectorat, la MDPH, tous les établissements, de la maternelle au BTS (chefs d'établissements, profs, AVS...), ...	
Typologie du projet pédagogique individualisé	Projet Personnalisé de Scolarisation	
Place de l'inclusion dans la structure	« Faire vivre l'inclusion scolaire »	

A très vite pour une nouvelle journée formation

Bien à vous

L'équipe pôle ASH de la Côte d'Or



Anne Zana,
Chef d'établissement
Groupe Scolaire Saint
Bénigne



Christine Tipy,
Chargée de mission à la
DDEC de Côte d'Or



Cécile Santigny,
Directrice de la SEGPA
Saint Joseph



Marc Renard,
Directeur de l'ITEP de
Domois

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY